

Demande de soumissions 87055-13-0160
Modification n° 2.

R550.1 Enquête sur la conception et les exigences réglementaires
concernant les nouveaux petits réacteurs

1) La date de clôture est changée comme suit :

Supprimer : 4 octobre 2013

Insérer : 16 octobre 2013

2) L'énoncé des travaux a été modifié comme suit :

a) 3.0 La portée du travail a été mise à jour (modifications indiquées en caractères gras) :

3.0 Portée du travail

La portée du travail comprend ce qui suit :

- recueillir des renseignements généraux sur la conception, y compris les innovations revendiquées en matière de sûreté, pour les nouveaux petits réacteurs énumérés à la tâche 4.1;
- rassembler et examiner les documents décrivant les exigences réglementaires en matière de conception pour la Russie, la Corée, l'Argentine, la Chine et les États-Unis afin d'évaluer leur approche et leur méthodologie pour examiner la conception des nouveaux petits réacteurs;
- **cerner les activités de recherche et de développement qui appuient la conception des nouveaux petits réacteurs;**
- **cerner les réponses apportées par les fournisseurs de nouveaux petits réacteurs à la suite de l'accident survenu à Fukushima;**
- cerner les problèmes techniques ou liés à l'autorisation potentiels à l'égard des nouveaux petits réacteurs.

b) 4.0 Les tâches à accomplir ont été mises à jour (modifications indiquées en caractères gras) :

4.0 Tâches à accomplir

- 4.1 Évaluer les caractéristiques de sûreté clés et les innovations technologiques revendiquées pour les nouveaux petits réacteurs suivants :
- 1) UNITHERM (en cours de conception);
 - 2) VBER-300 (étape de l'autorisation);
 - 3) SMART (conception autorisée);
 - 4) CAREM (étape de l'autorisation);
 - 5) StarCore (en cours de conception);
 - 6) NHR-200 (en cours de conception);
 - 7) mPower (en cours de conception).

4.2 Déterminer l'approche réglementaire et la méthodologie utilisées pour examiner la conception des nouveaux petits réacteurs dans les pays suivants : Russie, Corée, Argentine, Chine et États-Unis. Cette tâche nécessite un examen des documents portant sur les exigences réglementaires en matière de conception qui s'appliquent aux petits réacteurs pour les pays susmentionnés. StarCore, au Canada, ne fait pas partie de cette tâche d'analyse.

4.3 **Aborder les questions suivantes :**

1) Cerner les activités de recherche et de développement qui appuient la conception de nouveaux petits réacteurs, notamment les innovations technologiques revendiquées et les caractéristiques de sûreté clés.

2) Cerner les réponses apportées par les fournisseurs de nouveaux petits réacteurs à la suite de l'événement survenu au complexe nucléaire de Fukushima Daiichi.

4.4 D'après les résultats des **tâches 4.1 à 4.3**, cerner les problèmes techniques ou liés à l'autorisation potentiels à l'égard des nouveaux petits réacteurs dans les pays susmentionnés. Résumer l'approche (de l'organisme de réglementation et du fournisseur) pour régler ces problèmes techniques ou liés à l'autorisation.